

Bulletin d'engagement

(à retourner avant le lundi 24 juin 2013 à Mr FOLLIN Christophe - 406 route des bosquets - 76640 Foucart)

Club :

| Nom | Prénom | N°Licence | Catégorie de Valeur |
|-----|--------|-----------|---------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Montant du règlement : A l'ordre du VC Hattenville Fauville

Pour tout renseignement :

Christophe FOLLIN au 06 24 61 06 62 - Gaylor GREAUME au 06 18 94 02 78

✂-----

La Croisière

RESTAURANT
RECEPTION
SEMINAIRE

Route du bourg
76490 LOUVETOT
Tél: 02.32.70.33.64
Fax: 02.32.70.36.00
Http://hotellacroisiere.fr
Email:lacroisierelouvvetot@orange.fr

24 "cabines" / Parking privé
Grande salle de réception
Soirée à thèmes



Jours d'Hattenville
Normanville



29 et 30 juin 2013

<http://www.vchattenvillefauville.com>

PARTENAIRES

SUPER U
les nouveaux commerçants
FAUVILLE



ZA les sapins 76110 Bréauté



HEBERGEMENT



A 15min d'Hattenville, l'hôtel La Croisière peut vous accueillir pour le week-end (repas du samedi soir, nuit du samedi au dimanche, petit déjeuner du dimanche matin). Les réservations se feront dans la limite des places disponibles

Gîtes ruraux à proximité d'Hattenville

| | |
|---------------------|---|
| Alvimare : | « Les marronniers » 02.35.60.73.34 |
| Auzouville-Aubesc : | « Le chant des hirondelles » 02.35.96.72.37 |
| | « La cidrerie » 02.35.96.72.37 |
| Bennetot | « rue des bois » 02.35.60.73.34 |
| Envronville | « Les prés volets » 02.35.60.73.34 |
| Hattenville | « Route des chouquet » 02.35.60.73.34 |
| | « Le clos juliant » 06.70.98.76.36 |
| Sainte Marguerite | « Le pré aux anes » 02.35.60.73.34 |
| Saint Pierre Lavis | Hameau de la chaussée 02.35.60.73.34 |
| | 981 route de la chaussée 02.35.60.73.34 |
| | 921 route de la chaussée 02.35.95.31.22 |
| Yébleron | 231 impasse du moulin 02.35.56.87.88 |
| Héricourt en Caux | « Le Bel event » 02.35.56.40 .32 |

Chambres d'hôte à proximité d'Hattenville

| | |
|-------------------|---|
| Cliponville | Hameau de Rucquemare 02.35.96.72.21 |
| | 826 route de la mer 02.35.96.76.86 |
| Foucart | Ferme des peupliers 02.35.31.17.72 |
| | «La ferme du cédre » 02.32.84.31.82 |
| Sainte Marguerite | 250 impasse de la ferme 02.35.96.75.01 |
| Yébleron | 148 impasse des 2 portes 02.35.95.60.75 |
| | 231 impasse du moulin 02.35.60.73.34 |

2eme et 3eme étape
Dimanche 30 juin 2013
Hattenville
(circuit de 9,8km)



2eme étape :

1^{er} départ à 9h00

Les heures de départ seront établies dans l'ordre inverse du classement général
Les coureurs de 4eme et 5eme catégorie partiront les premiers

3eme étape :

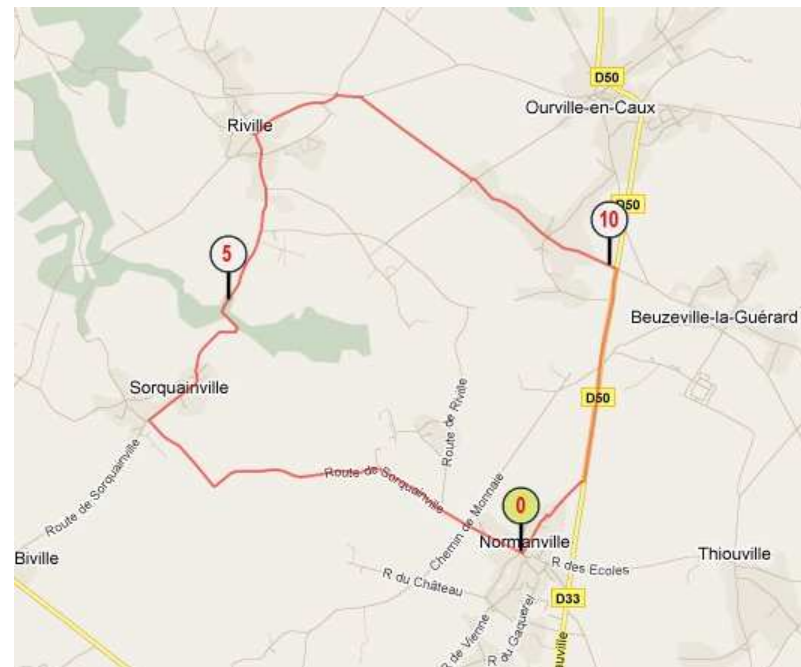
1ere, 2eme et 3eme catégorie : Départ à 14h00 pour 8 tours

4eme, 5eme catégorie et cadet : Départ à 14h02 pour 5 tours

Minime : Départ à 14h02 pour 4 tours



1ere étape
Samedi 29 juin 2013
Normanville
(circuit de 12,6km)



Organisé avec l'aide du Cyclo Club Normanvillais

Dossard : à partir de 13h00

1ere, 2eme et 3eme catégorie : Départ à 14h00 pour 6 tours

4eme et 5eme catégorie : Départ à 14h02 pour 4 tours

REGLEMENT

Les 2 jours d'Hattenville-Normanville est une course en 3 étapes avec classement général par addition de temps. Elle est organisée par le V.C.H.F sur les communes d'Hattenville et de Normanville sous l'égide de la FSGT. Elle se déroulera **le samedi 29 et dimanche 30 juin 2013.**

1/ Participation:

Les Catégories de valeur 1ere, 2eme , 3eme, 4eme et 5eme catégorie sont autorisés à participer à l'épreuve. Les coureurs UFOLEP sont acceptés selon le règlement FSGT.

La participation aux 3 étapes est obligatoire.

Seule la troisième étape sera ouverte aux cadets et minimes.

Chaque participant devra signer la feuille d'émargement avant chaque étape.

2/ Inscription et limitation de participant:

Les courses seront limitées à 120 coureurs par peloton.

La priorité sera donnée aux coureurs FSGT jusqu'au lundi 17 juin. Après cette date, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et jusqu'à l'atteinte de la limite de 120 coureurs par peloton.

3/ Détails des étapes :

Samedi 29 juin :

1ère étape à Normanville à 14h00

Dimanche 30 juin

2ème étape Contre la Montre à Hattenville à 9h00

3ème étape à Hattenville à 14h00

4/ Engagements :

Le prix de l'engagement est fixé à 12 Euros pour les coureurs FSGT. Les coureurs UFOLEP devront s'acquitter de 2€ supplémentaire pour l'assurance (4 euros pour les cadets et minimes)

Renseignements et engagements sur le site Internet

<http://www.vchattenvillefauville.com> ou

Mr FOLLIN Christophe 406 route des bosquets 76640 Foucart

Tel : 06 24 61 06 62. Email : christophe.follin@vchattenvillefauville.com

5/ Classements:

Le classement général sera établi aux temps cumulés des trois étapes. En cas d'ex aequo au classement général final, les coureurs seront départagés :

- 1) Le plus petit total à l'addition des places des 3 étapes.
- 2) Le classement dans la 3eme étape.

Les coureurs ayant abandonné devront le signaler aux commissaires présents sur la ligne d'arrivée et ne pourront pas prendre le départ de l'étape suivante.

6/ Incidents mécaniques :

Le changement de roues ou de vélo sera strictement interdit. Le coureur victime d'une crevaison devra se dépanner lui même et par ses propres moyens, Les coureurs ne respectant pas ce point seront immédiatement mis hors course.

Il en est de même pour le contre la montre.

7/ Véhicules :

Aucune voiture ou moto autre que celle de l'organisation ou mandatée par les organisateurs ne sera admise sur les circuits y compris sur la 2ème étape contre la montre.

8/ Surveillance de l'épreuve :

Des commissaires départementaux et de course circuleront sur les parcours afin de vérifier que les réglementations FSGT et des 2 jours d'Hattenville-Normanville seront appliqués. Tout coureur participant à cette épreuve et ne respectant pas ces règlements se verra déclassé et exclu de l'épreuve.

9/ Dossard :

La remise des dossards s'effectuera le samedi 29 juin à partir de 13h00 et seront à rendre le dimanche soir après la troisième étape.

10/ Maillot de leader :

Un maillot de leader sera remis à la fin de chaque étape aux leaders de chaque catégorie et devra être porté lors de l'étape suivante, y compris lors du contre la montre.

11/ Remise protocolaire :

A l'issue de chaque étape, une remise protocolaire sera organisée.

Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire.

Étape : Une coupe et une gerbe au 1^{er} de chaque catégorie

Classement général : Un trophée au 1er de chaque catégorie

Challenge par équipe : L'addition des temps au classement général sur deux coureurs en 1ere, 2eme et 3eme catégorie et un coureur en 4eme et 5eme catégorie. Le challenge est à remporter trois années consécutives pour le gagner définitivement.

Une récompense sera attribuée à chaque participant.

Tout coureur absent lors de la cérémonie des récompenses ne se verra pas attribuer sa récompense.